



MESSAGE DE CARÊME DE MGR JEAN DE CHARIOUPOLIS

Cette année encore l'entrée dans le Grand Carême est assombrie par le lourd nuage qui s'accumule sur la tête de l'humanité. Guerres avec toute leurs cohortes de tragédies humaines qu'elles engendrent, pollution de la nature, bouleversement au Moyen-Orient dont on ne voit pas encore les tenants et aboutissants, angoisse des nations pauvres devant le gouffre qui sépare de plus en plus le Nord et le Sud. L'homme ordinaire que nous sommes, devant un tel tableau apocalyptique, se sent fragile comme l'herbe des champs. Faisant partie de la « masse », il a le sentiment que tout est manipulé au-dessus de sa tête et que sa vision propre n'a aucun impact sur le déroulement des événements. Notre faiblesse une fois de plus est soulignée.

Or Saint Paul nous dit que c'est justement dans la faiblesse que réside la force. Le Carême est le temps privilégié de la prise de conscience spirituelle de notre faiblesse humaine. Oui, qu'avons-nous à offrir à Dieu, sinon cette faiblesse, ce péché qui nous accable et que l'on voit à l'œuvre chaque jour en nous et hors de nous et dont l'existence est réelle. Être chrétien, c'est avoir conscience de sa finitude et de sa situation de pécheur, c'est-à-dire de créature éprouvant dans sa chair la liberté du choix entre le bien et le mal, sachant que la victoire sur le mal ne sera que la conjonction entre l'œuvre de Dieu et celle de l'homme. Or notre péché collectif est grand. C'est pourquoi notre jeûne ecclésial est nécessaire. Prendre conscience de sa faiblesse individuelle comme le publicain : « Mon Dieu, aie pitié du pécheur que je suis » est la condition absolue de la prise de conscience collective. Le chrétien par son jeûne signifie au monde qu'il y a des limites aux désirs même les plus légitimes. C'est un appel et un éveil pour vaincre la solitude, la séparation, l'anxiété devant

l'insécurité, le besoin de s'assurer une place dans la société, la peur du jugement des autres, le désir de gravir les échelons du pouvoir. Tout cela caractérise notre société de consommation et nous sommes tous tentés de nous identifier à elle par tel ou tel de ces désirs.

Or, si nous suivons le Christ, nous voyons que témoigner du Royaume sera en fait nous placer en situation de marginalité par rapport à ces désirs et à cette société de consommation qui nous rassurent. Jeûner, c'est se mettre « en marge » pour témoigner d'une autre réalité, d'un autre mode d'action sur le monde. Dieu agit dans la faiblesse engendrée par le jeûne. Le jeûne pour Dieu rend l'homme miséricordieux avec lui-même et avec ses frères, change son regard sur la création en développant sa sensibilité aux rythmes de la nature et de la vie. Le jeûne nous réapprend ce que Soljenitsyne appelle « l'autolimitation » du besoin qui redonne à l'homme sa liberté et le fait sortir du cercle infernal de la consommation. S'autolimiter pour le Christ et pour l'amour d'autrui, voilà le vrai jeûne qui nous fait croître spirituellement et apporte au monde une réponse vraiment chrétienne.

Toute notre tradition spirituelle nous enseigne cela. Or, nous l'avons tellement formalisée et ritualisée que nous n'en voyons par les enjeux et surtout l'actualité. À nous de l'incarner dans ce temps du Carême pour faire triompher par nos vies ce que le Christ a été : paix, amour, miséricorde et joie pour la gloire du Père.

À tous, bon et saint Carême.

*† Jean, Évêque de Charioupolis,
Vicaire Patriarcal et Locum-tenens*

PRÉ-ÉLECTION- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE 28 MARS 2016

CONFORMÉMENT AUX STATUTS DE L'ARCHEVÊCHÉ, S. EXC. L'ÉVÊQUE JEAN DE CHARIOUPOLIS, VICAIRE PATRIARCAL, LOCUM TENENS, EN ACCORD AVEC LE CONSEIL DE L'ARCHEVÊCHÉ RÉUNI LE 25 JANVIER 2016, CONVOQUE UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE (AGE) DE L'ARCHEVÊCHÉ LE LUNDI 28 MARS 2016 À 9H AU COUVENT DE L'ANNONCIATION - 222, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ 75008 PARIS. LE SEUL POINT À L'ORDRE DU JOUR AUTORISÉ PAR LES STATUTS EST LA PRÉ-ÉLECTION DU NOUVEL ARCHEVÊQUE. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SE TIENDRA À L'AUTOMNE 2016.

Communiqué du Conseil de l'Archevêché du 1^{er} mars 2016

Après examen des candidatures proposées pour l'élection de l'archevêque prévue le 28 mars 2016, le Conseil, réuni sous la présidence du Locum Tenens, a retenu celle de Son Excellence l'Évêque Jean de Charioupolis et celle du Révérend Hiéromoine Porphyrios (Plant).

Conformément aux Statuts et au Tomos qui régissent l'Archevêché, ces candidatures ont été soumises à l'approbation du Saint Synode du Trône œcuménique.

Programme (sous réserve de modification)

- 8h30 Vérification des mandats et entrée des délégués dans la salle
- 9h Moleben
- 10h Ouverture de l'AG par Mgr Jean
Élection du bureau et des 4 scrutateurs,
rapport de la commission des mandats
- 10h30 Présentation des candidats
- 11h30 Vote (1^{er} tour)
- Pendant le dépouillement, échange d'informations
- 13h Déjeuner
- 14h30 Vote (2^{ème} tour) si nécessaire
- 16h Vote (3^{ème} tour) si nécessaire
- À l'issue des votes proclamation des résultats
- Allocution de l'élu
- Moleben

HIÉROMOINE PORPHYRE (Plant)



Né le 22 février 1952 au Royaume-Uni, P. Porphyrios est entré dans la communion de l'Église orthodoxe en mai 2012 en concélébrant avec Mgr Gabriel. Le P. Porphyrios vous vient de l'Église catholique. Il a été très vite attiré par l'orthodoxie, par la personnalité, les écrits et les débats auxquels prenait part le Métropolitain Antoine Bloom et d'autres représentants de l'orthodoxie. Il a été tonsuré le 13 septembre 2014, à Notre-Dame-de-Kazan, à Moisenay, par l'Archevêque Job de Telmessos.

Auparavant, de 1986 à 2008, il avait été prêtre, dynamique et entreprenant, dans l'Église catholique dans plusieurs communautés, puis avait été impliqué dans l'administration de son diocèse. Par la suite, il est devenu aumônier de prison et éducateur dans des institutions spécialisées dans la santé mentale. Puis, sur l'injonction de son évêque, il s'est tourné vers la psychothérapie et est devenu psychothérapeute, métier qu'il a exercé pendant de nombreuses années.

Il a une formation théologique complète acquise entre 1970 et 1977 à l'Université pontificale Grégorienne avec une orientation marquée vers la spiritualité orthodoxe. Il a également suivi, à la demande de son évêque, une formation psychothérapeutique qu'il a achevée en 2002. Il a exercé la psychothérapie depuis 1995.

MGR JEAN DE CHARIOUPOLIS



L'évêque Jean (nom civil Jean Renneteau) est né le 13 novembre 1942, à Bordeaux, France.

Il a fait ses études à l'Institut de théologie orthodoxe Saint-Serge à Paris et a été le disciple du Père Sophrony (Sakharov).

En 1974 il a été ordonné prêtre par l'archevêque Georges (Tarassov) et a été pendant de longues années responsable de l'émission de télévision « Orthodoxie » sur France 2.

Par la suite, il a été nommé recteur de la paroisse orthodoxe francophone Sainte-Catherine-Sainte-Trinité à Chambésy-Genève, qu'il a desservi pendant près d'une quarantaine d'années.

Le 13 février 2015, le Saint Synode du Patriarcat œcuménique, sur proposition de Sa Sainteté le Patriarche œcuménique Bartholomée, a élu à l'unanimité le Révérend Archimandrite du trône œcuménique Jean (Renneteau) évêque de Charioupolis, auxiliaire du Patriarche, et l'a mis à la disposition de l'Exarchat patriarcal des églises orthodoxes de tradition russe en Europe occidentale.

La cérémonie du petit et grand Message du nouvel évêque Jean de Charioupolis a eu lieu le 3 mars 2015 dans l'église patriarcale de Saint Georges du Phanar à Istanbul.

Son ordination épiscopale a eu lieu le 15 mars 2015, à l'église stavropégique Saint-Paul du Centre orthodoxe du Patriarcat œcuménique à Chambésy (Genève).

Le 28 novembre 2015 sur décision du Saint Synode du Patriarcat œcuménique, l'évêque Jean de Charioupolis a été désigné locum-tenens de l'Exarchat de l'Archevêché des églises orthodoxes russes en Europe occidentale.

COMPOSITION DE L'AGE

Les membres siégeant à l'AGE sont (conformément à l'art. 16 des Statuts) :

1. tous les membres du clergé (évêques, prêtres, diacres) titulaires ou non ou en retraite, rattachés canoniquement à l'Archevêché. Tous les prêtres et diacres doivent être affectés à une paroisse ou à une communauté par un document officiel spécifiant son affectation.

2. les chantres titulaires (« chtatnye psalomchtchiki ») nommés officiellement auprès d'une paroisse par l'Archevêque.

3. les membres titulaires du Conseil de l'Archevêché (CA).

4. les représentants laïcs des associations adhérentes enregistrées officiellement par le CA comme paroisses ou communautés. Ces représentants sont élus comme délégués à l'AG de l'Archevêché avec un mandat de trois ans par les Assemblées Générales des associations adhérentes. Le nombre des laïcs envoyés par chacune est égal au nombre des membres du clergé et des chantres en fonction dans les paroisses.

5. un délégué représentant l'Institut de Théologie orthodoxe Saint-Serge à Paris. Ce délégué est choisi parmi les membres du corps enseignant et doit se trouver dans la juridiction de l'Archevêché

6. deux délégués par communauté monastique comptant plus de dix moines ou moniales, reconnue officiellement par l'Archevêché, et d'un délégué pour les communautés monastiques comptant entre dix et trois moines ou moniales.

7. un délégué par association orthodoxe placée sous l'autorité spirituelle de l'Archevêché et dont la liste est établie par le CA.

8. d'un délégué pour chaque chapelle de maison de retraite rattachée à une paroisse et desservie par le clergé de l'Archevêché dont la liste est établie par le C.A.

Les paroisses n'ayant pas accompli leurs engagements financiers à l'égard de l'Archevêché, sauf dérogation, ne peuvent envoyer de délégués à l'AGE.

Le CA précise les modalités d'application suivantes :

- Les délégués laïcs sont ceux élus en 2013 avec un mandat de 3 ans ; les départs de laïcs (notamment après ordination) ou indisponibilités éventuels seront compensés uniquement par les suppléants élus en 2013 dans la mesure du possible ; les modifications survenues dans le clergé n'entraîneront aucune modification parmi les délégués laïcs élus en 2013.

- Les clercs en congé canonique temporaire seront invités sans droit de vote ;

- Les desservants extérieurs à l'archevêché seront invités sans droit de vote ;

- Les clercs ne participant pas à la vie liturgique ne seront pas invités.

Conformément à l'art. 18 des Statuts, aucun membre laïc ne peut se faire représenter à l'AGE par un mandataire autre qu'un suppléant élu. Il n'y a pas de vote par procuration. Seuls les membres présents peuvent participer aux votes de l'AGE.

NICE - cimetière de la Caucade, église de Longchamp,...

Frères et sœurs bien aimés,

Je me dois de vous informer de graves événements qui se sont passés à Nice ces deux derniers jours.

Le jeudi 18 février les responsables de la gestion du « Cimetière russe de Caucade » qui, rappelons-le, est une propriété privée de l'association culturelle ACOR-Nice, ont découvert en fin d'après-midi que les serrures du portail du cimetière avaient été forcées, qu'une chaîne et un cadenas avaient été posés sur la grille et qu'un panneau stipulant que le cimetière était la propriété conjointe de la Fédération de Russie et de l'Église orthodoxe russe depuis 1867, indiquant les horaires de visite ainsi que le téléphone des nouveaux responsables avait été installé.

Le vendredi 19 février, le marguillier et quelques fidèles sont revenus sur les lieux accompagnés d'un serrurier et d'un huissier de justice. Surprise ! Le Père André Eliseev est arrivé lui aussi accompagné d'un huissier de justice et de quelques personnes. Il s'en est suivi un dialogue de sourd car manifestement le Père André Eliseev se disant mandaté par la Fédération de Russie n'a pas pu montrer un quelconque acte juridique l'autorisant à faire valoir son droit d'agir. Finalement avec l'accord des deux huissiers un compromis a été trouvé et le serrurier a posé une nouvelle serrure et chacune des deux parties a reçu une clef du portail du cimetière.

Cependant le Père André Eliseev ne se contentant pas de ne posséder que la clef du portail a également réclamé d'obtenir la clef de la Chapelle et de la maison sises à l'entrée mais cela lui a été refusé par le responsable de l'ACOR-Nice. Afin d'éviter toutes polémiques futures un inventaire du mobilier a été fait par les deux huissiers.

Ayant constaté la disparition d'un Registre du cimetière, Monsieur Alexis Obolensky, responsable de l'ACOR-Nice, a déposé plainte auprès de la police, pour vandalisme, intrusion sur une propriété privée et vol d'un Registre contre Monsieur Frizet responsable de l'Association de la cathédrale de Nice.

Aussi dans un communiqué, l'ACOR-Nice, propriétaire légitime du cimetière de Caucade, proteste vigoureusement contre cette nouvelle agression de la Fédération de Russie et du Patriarcat de Moscou ainsi que de leur occupation sur les lieux, elle qui pendant toute la période soviétique a entretenu fidèlement le cimetière et en a acquitté toutes les charges y afférentes. Elle en appelle donc à nouveau à la Justice et à la protection des autorités de la République Française. Il est bon frères et sœurs que vous sachiez que le jugement du Tribunal de Grande Instance de Nice du 20 janvier 2010 accordait la propriété à la FDR que pour la parcelle sur laquelle est construite la cathédrale en vertu du bail emphytéotique. Ce jugement ne portait que sur cette parcelle. Il est bon de savoir que :

1°. En 2014 (le 29/01, 29/04 et 23/09), l'Ambassadeur de la Fédération de Russie a fait déposer, de manière usurpatoire et à l'insu de l'ACOR-

Nice, des actes rectificatifs au Service de la Publicité Foncière (« Hypothèques ») revendiquant la propriété du site « Cimetière de Caucade », de trois terrains jouxtant la cathédrale Saint-Nicolas, ainsi

que de l'église Saints-Nicolas-et-Alexandra de la rue de Longchamp, que possède et gère l'ACOR-Nice depuis l'origine.

2°. Le 24/04/2015, contre cet acte litigieux, l'ACOR-Nice, selon le droit français, a assigné en justice l'Ambassadeur de Russie et Maître Hugounenc, Notaire niçois qui a procédé aux actes litigieux pour le compte de l'État russe. L'affaire judiciaire est toujours en cours ; et il faut remarquer que la Fédération de Russie a choisi de ne pas répondre à l'assignation judiciaire.

Je me dois de vous dire aussi qu'au cours d'une rencontre que j'ai eue avec Monseigneur Nestor de Chersonèse le 10 de ce mois, il m'a été signifié que la situation allait bouger à Nice concernant le cimetière de Caucade, l'église de Longchamp et, dans la même foulée, que d'autres églises historiques devraient revenir à la Fédération de Russie.

Ces actions, frères et sœurs, nous ébranlent et nous interrogent sur le but du Patriarcat de Moscou à travers la Fédération de Russie. Celle-ci se réclame continuateur du Saint Synode de la Russie Impériale. Ceux qui manipulent ainsi l'histoire oublient que les autorités Soviétiques qui ont succédé à l'Empire Russe ont pendant 70 ans détruit les églises sur le sol russe, éliminé le clergé de l'Église orthodoxe russe, persécuté sauvagement les chrétiens orthodoxes de Russie et ne se sont jamais préoccupés des églises ici en France.

L'histoire reste l'histoire et personne ne peut la falsifier à son gré. Pendant toute cette période d'agonie de la chrétienté russe, les fidèles et les responsables de l'Archevêché des paroisses de tradition russe en Europe occidentale, sous la juridiction canonique du Patriarcat Œcuménique, ont avec un grand respect entretenu matériellement tous ces lieux et ont pieusement gardé la mémoire de ceux qui y reposaient. Aussi nous ne comprenons pas l'acharnement de l'État et de l'Église russe à expulser de force ses concitoyens russes et orthodoxes qui ont su faire vivre ces lieux de mémoire, les ont entretenus financièrement et dont la propriété leur a été reconnue par la justice française selon les lois immobilières de notre code juridique en vertu de la constance et de la fidélité manifestée par plusieurs générations de fidèles orthodoxes d'origine russe.

Frères et Sœurs bien aimés, nous allons bientôt entrer dans le temps du Grand Carême qui nous prépare à accueillir la Lumière de la Résurrection. J'invite donc chaque paroisse et chaque communauté à prier et à jeûner pour que le Seigneur affermis nos marguilliers et les responsables de nos églises qui luttent pour faire valoir les droits acquis par les associations culturelles selon les décisions de la Justice française et à porter aussi dans vos prières et dans votre jeûne nos frères et sœurs qui sont en grande souffrance devant ces menaces d'expulsions de leur lieu de culte. Nous saisissons partout la justice des hommes, mais nous demandons à Dieu Seul de rendre justice et d'éclairer les autorités civiles et religieuses pour que la paix règne dans les « Saintes Églises de Dieu ».

+ Jean, Évêque de Charioupolis,
Vicaire Patriarcal et Locum-tenens



ÉGLISE ET PAIX

père Cyrille Argenti (1919-1994)

Pour bien parler de la paix, il convient d'analyser la réalité des situations conflictuelles en nous-mêmes, dans l'Église et dans les sociétés, pour en saisir les causes profondes.

La source des conflits

Il semble qu'il y ait une interdépendance, voire une sorte de cercle vicieux, entre les conflits communautaires et nos conflits intérieurs. Ceux-ci, en effet, nous divisent contre nous-mêmes : « Je ne fais pas ce que je veux », dit Saint Paul (Rm 7, 15). En sorte que nous vivons souvent dans une situation intérieure que nous pourrions qualifier de schizophrénique. Or, nous projetons au-dehors cette division intérieure. Nos désirs mauvais nous conduisent à des attitudes et comportements plus ou moins agressifs vis-à-vis de l'autre, qui réagit sur le même mode. Ainsi se crée un cercle vicieux où les conflits extérieurs provoquent le trouble intérieur et où les conflits intérieurs engendrent les conflits extérieurs. Ce qui constitue notre être personnel, ce qui constitue également l'être de l'Église et celui du monde, c'est ce que Dieu les appelle à devenir. Or, il est évident que Dieu a fait de nous, ou mieux qu'Il est en train et veut faire de nous des êtres unifiés. Il y a pour chaque personne, pour l'Église et le monde un projet de Dieu qui constitue leur être réel. Une personne et une société ne sont vraiment elles-mêmes que si elles sont enracinées dans la source de l'être, c'est-à-dire en Dieu. Lorsque tout ce qui constitue nos pensées, nos sentiments et nos instincts, ne gravite plus autour du Créateur, il se produit une situation comparable à ce qui se passerait si les planètes cessaient de graviter autour du soleil : l'univers deviendrait fou. Quand l'homme perd contact avec son centre intérieur et régulateur, avec Celui qui lui confère l'être et l'unité, son monde intérieur se perd en folie. Il en va de même pour l'Église et la société. Lorsque les hommes ne gravitent plus autour du Créateur et que chacun, au contraire, se prend pour le centre, alors toutes les planètes que nous sommes prises de folie. Cependant, lorsqu'un homme est divisé contre lui-même et a perdu son unité intérieure, il ne cesse pas d'être une personne. Il ne détruit jamais totalement l'unité que le Seigneur a mise en lui. Il en va de même pour l'Église. Quel que soit son degré de division, son unité fondamentale, don du Créateur, n'est jamais totalement détruite.

Comment retrouver la paix ?

Dans cette situation d'angoisse et de conflit à l'intérieur de l'Église et du monde, comment retrouver la paix ? La réponse idéale est évidente : c'est dans la mesure où l'homme intérieur d'une part, les communautés chrétiennes et tout l'univers d'autre part, retrouveront leur contact avec le Créateur qu'elles pourront retrouver l'harmonie, l'unité et la paix. La prière n'est pas autre chose que la recherche de ce contact unificateur et pacificateur.



Commençons par ce sur quoi nous avons plus directement prise : l'homme intérieur. C'est là, d'abord, que la paix est relativement accessible. Les conflits intérieurs ont pour cause des désirs ou des passions acceptés et contraires à notre volonté profonde qui, elle, correspond à la volonté divine. La première prière de réconciliation et de pacification sera donc Je repentir. Mais il ne sera pas acquis une fois pour toutes. Il faudra toujours recommencer. Tant que nous sommes en ce monde, rien n'est définitivement acquis.

Nous avons parfois tendance à nous installer, à nous reposer sur nos lauriers comme sur un capital acquis. Ce n'est pas juste ni vrai. Jusqu'à notre dernier souffle, rien n'est acquis définitivement. Il en découle un besoin permanent de vigilance - un mot que les orthodoxes aiment beaucoup -, c'est-à-dire d'attention.

Il nous faut donc nous garder par la vigilance et le repentir. Se repentir ne veut pas seulement dire regretter le mal fait, mais se réconcilier avec Dieu, recevoir son pardon et sa paix. Dans le mystère, le sacrement du repentir, nous sommes réconciliés avec le Père - par la grâce du Christ - et la paix nous est rendue. Cela veut dire aussi qu'il faut perpétuer cet état en tuant, crucifiant, élaguant en nous tout ce qui est en contradiction avec notre volonté profonde, la volonté divine. La paix est à ce prix. Il est nécessaire de vivre sous le signe de la Croix sans laquelle le courant de vie, la joie qui vient de Dieu, ne peuvent pas nous atteindre, parce qu'il y a toujours un obstacle à surmonter. Il n'y a pas de paix sans l'acceptation de mourir à soi-même.

Mais nous sommes ainsi faits que nous ne pouvons supprimer nos défauts à coups de marteau. L'homme ne peut pas changer si l'Esprit de Dieu ne vient pas le changer. C'est pourquoi, à cette prière de repentir, doit s'ajouter la supplication permanente pour recevoir le Saint-Esprit. Comme les fleurs qui se tournent vers le soleil pour accueillir ses rayons, nous devons nous tourner vers Dieu pour recevoir sa paix ; car il n'y a pas de paix sans la présence de Dieu. La soif de Dieu est la source de toute paix intérieure.

.../...

Il faut prier ensemble.

Mais nous ne sommes pas seuls. Nous vivons en Église. Dans les communautés, il y a sans cesse des situations conflictuelles, un manque de paix. Quel est le remède ? La prière personnelle ne suffit pas. Il est nécessaire de prier ensemble. « Là où deux ou trois sont réunis en mon nom... » (Mt 18, 20). D'où l'importance pour l'Église, les communautés, de la liturgie où l'on prie ensemble. Il ne s'agit pas seulement de réciter des prières ensemble, de célébrer l'eucharistie ensemble, mais de ce que j'appellerais une épiclese communautaire. On a trop tendance à croire que l'épiclese, l'invocation au Père pour qu'Il fasse descendre le Saint-Esprit sur les fidèles et les saints dons, est l'affaire du prêtre. Tous les fidèles en effet, par le sacerdoce royal qu'ils ont acquis dans le baptême et la chrismation, ont pour vocation et mission d'invoquer l'Esprit. C'est toute la communauté qui doit se sentir responsable de la descente du Saint-Esprit et l'invoquer. Chaque fidèle doit sentir que, par sa prière et sa supplication, il est coresponsable - avec le célébrant - de l'appel au Saint-Esprit. C'est cela l'épiclese communautaire. C'est dans la mesure où nous la réaliserons sincèrement que la paix reviendra dans nos communautés. Il faut inviter l'Esprit saint, il faut l'appeler.

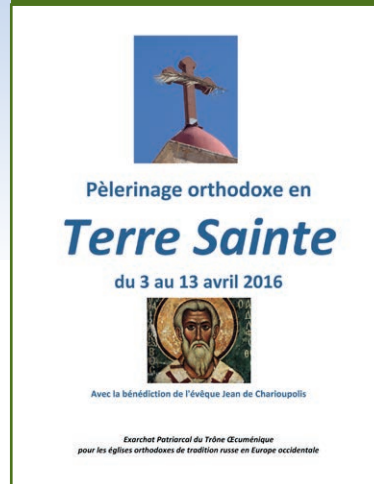
Mais ne nous faisons pas d'illusion ! Quel que soit le degré de paix intérieure, de sérénité qui peut nous être donné à tel ou tel moment, quel que soit le degré de paix qui peut être accordé à une communauté, le mal continue d'exister. Le diabolos reste le diviseur, celui qui détruit la paix. Depuis 2000 ans, l'Église prie pour la paix du monde entier. Et cependant la guerre, les conflits et les meurtres continuent. Allons-nous pour autant baisser les bras, nous résigner à l'échec ?

Le jour du Seigneur viendra. La prière pour la paix continue. La patience de Job, figure du Christ, est au centre de la vie chrétienne. Méfions-nous cependant du mot patience, qui peut nous induire en erreur, car nous le lions souvent à l'idée de « passivité » ; or, l'étymologie grecque renvoie à un verbe qui signifie « persévérer », « résister ». Toute la vie du Christ était une patience active, résistante, persévérante. Prier pour la paix suppose une recherche permanente pour mettre notre volonté propre sur la même longueur d'onde que celle de la volonté de Dieu ; c'est en même temps une prière instante pour que le règne de Dieu vienne. Telle est la voie de la paix intérieure.

Nous n'aurions pas besoin de faire cette prière si le royaume de Dieu était déjà réalisé. Depuis l'Incarnation, le règne de Dieu a commencé ; et depuis notre baptême, il a commencé pour nous. Mais il n'est pas encore accompli. La prière pour la paix est le passage du monde au Royaume. Toute la vie de l'Église est ce passage du monde au Royaume. Mais s'il n'est pas encore accompli, il ne faut pas se décourager. Il faut que notre appel au Saint-Esprit continue avec persévérance, jusqu'au jour du Seigneur. Persévérons donc dans la prière et dans la patience pour la paix, instamment, sans nous décourager, avec confiance. « Le Seigneur est proche » (Mt 24, 33).

*Extrait de Cyrille Argenti, N'aie pas peur,
Le Sel de la terre/Cerf, 2002.*

Pèlerinage en Terre Sainte du 3 au 13 avril 2016



Rens : Père Yannick Provost
18 allée Roland Dorgelès
29000 QUIMPER
+33 (0)2 98 90 53 98
+33 (0)6 08 54 72 96
yannick.provost@gmail.com

L'Exarchat organise à nouveau au printemps 2016 un pèlerinage en Terre Sainte. Il aura lieu du 3 au 13 avril et permettra aux participants de découvrir les principaux lieux saints où s'est déroulé le mystère de notre salut et de participer à de nombreuses célébrations liturgiques à Jérusalem, Bethléem et Nazareth où ils pourront célébrer à la fête de l'Annonciation.

MÈRE MARIE SKOBSTOV Artiste, poète, théologienne, moniale, résistante, juste parmi les Nations

MÈRE MARIE SKOBSTOV
Artiste, poète, théologienne, résistante, juste parmi les Nations
19 & 20 MARS 2016

EXPOSITION CONFÉRENCES TÉMOIGNAGES SPECTACLE
AUTOUR DE SAINTE MARIE DE PARIS (1881-1945)
ORGANISÉS PAR L'ACER-MJO

SAMEDI 19 MARS / 14h - 17h
• Visite guidée de l'exposition par T. Victoroff et H. Arakelovitch Olegovitch
• Conférence de H. Arakelovitch Olegovitch, H. Bouchard, G. Lippolaitine, p. H. Cernobisk

DIMANCHE 20 MARS / 15h - 18h
• Visite guidée de l'exposition par T. Victoroff et H. Arakelovitch Olegovitch
• Table ronde sur l'héritage de Mère Marie aujourd'hui
• Lecture spectacle autour de l'œuvre de Mère Marie par H. Cernobisk, Françoise, Catherine Lippolaitine

Programme détaillé sur www.mjo.org

Église de Saint Séraphin de Sarov et de la Protection de la Mère de Dieu
91, rue Lecourbe
75015 Paris
Libre participation aux frais

◆ Sainte Marie de Paris artiste au cœur d'un « monde qui brûle » : exposition d'icônes, conférences, témoignages, spectacle. L'ACER-MJO invite à deux journées consacrées à Sainte Marie de Paris les **19 et 20 mars 2016**, paroisse St Séraphin de Sarov au 91 rue Lecourbe 75015 Paris. acer-mjo.org ou +33 1 42 50 53 66

◆ « Marie Skobstov dite Mère Marie, Moniale russe, Résistante déportée et gazée à Ravensbrück en mars 1945, Juste parmi les Nations ». Conférence **mercredi 23 mars 2016** à 18h Mairie de Paris.

◆ Inauguration de la rue « Mère Marie Skobstov » Paris xv^e **jeudi 31 mars à 11h15** (jour anniversaire de sa mort à Ravensbrück le 31 mars 1945 et 125^e anniversaire de sa naissance).

